



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'EHPAD des Mûriers restera dans le bassin de vie de Saint-Sauveur-de-Montagut

19 décembre 2018

Le 17 décembre à l'Hôtel du Département de l'Ardèche s'est tenue une rencontre entre Martine Finiels, vice-présidente en charge de l'autonomie, Laetitia Serre, conseillère départementale du canton du Haut-Eyrieux, Marcel Manoël, président de la Fondation Diaconesses de Reuilly, Georges Dugleux, président de l'association les Mûriers, et Anne Jacot, directrice de l'EHPAD les Mûriers pour aborder le futur de l'EHPAD de Saint-Sauveur-de-Montagut.

Les personnes présentes à cette réunion ont souligné la qualité du travail partenarial mené au cours de ces derniers mois en lien direct avec les forces vives du territoire. Grâce à ce dernier, il a été décidé de retenir le scénario de maintenir l'EHPAD les Mûriers sur le bassin de vie de la commune de Saint-Sauveur-de-Montagut.

Cette décision est saluée par le Conseil départemental de l'Ardèche et son président Laurent Ughetto ainsi qu'Hervé Saulignac, Député de l'Ardèche qui remercient l'ensemble des personnes impliquées dans cette démarche qui assure un service essentiel pour la vallée de l'Eyrieux et les Ardéchois(e)s.

Ce scénario permettra de développer une offre médico-sociale innovante à destination de nos aîné(e)s, ouverte sur le territoire en lien avec les services publics comme la maison de santé pluriprofessionnelle et qui assurera une meilleure prise en compte des besoins futurs de la société. Cette dernière sera élaborée directement en lien entre l'établissement et les autorités de tutelle que sont le Département et l'ARS (agence régionale de santé).

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr

